

Paris, le 20 mai 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

5ème édition de l'étude F/I/E/ (France Industrie & Emploi)
et Kurt Salmon
« Créations et destructions d'emplois en France en 2013 »

**2009-2013 : La France s'installe dans la crise.
Une diminution des créations et destructions de l'emploi en 2013.**

- De fortes pertes d'emplois dans les PME.
- Une forte hausse des liquidations judiciaires. Le niveau record de 2009 atteint en 2013.
- Des créations d'emplois issues de secteurs innovants et de quelques projets d'envergure, qui ne compensent pas les réductions d'emplois.
- Des inégalités de développement et de mutations entre les territoires, qui se confirment.
- Les grands groupes industriels et de services, qui privilégient de plus en plus le développement à l'international au détriment de la France.

F/I/E et Kurt Salmon, qui ont signé début 2013 un partenariat pour accompagner les entreprises dans leur stratégie de redéploiement, ont réalisé l'étude « Créations et destructions d'emplois en France », pour la 5^{ème} année consécutive.

Cette étude fait état des principales tendances constatées en 2013 en termes d'emplois en France métropolitaine dans les secteurs de l'industrie et des services.

1. UN RALENTISSEMENT DES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS

- **Entre 2012 et 2013, le nombre de projets ayant généré des destructions d'emplois a diminué de 13%, s'établissant à 1 290 projets. En valeur absolue, le nombre des emplois détruits au niveau de 68.458 emplois, a diminué de 31 %. Cette évolution concerne aussi bien l'industrie (-33.6%) que les services (-35.8%). Néanmoins, sur la période 2009-2013, les destructions ont fortement augmenté, ce qui confirme que la France est désormais « installée » dans la crise.**
- **Les projets de réduction d'effectifs qui sont répartis sur plusieurs régions, sont les plus nombreux. La région qui compte le plus grand nombre de projets est la Région Ile-de-France. Il s'agit d'une tendance nouvelle, qui ne concerne que les grands groupes et quelques ETI, disposant de plusieurs sites de productions, bureaux ou centres de R&D dans plusieurs régions. L'augmentation des restructurations multi-régionales sur notre territoire, affecte non seulement l'attractivité de chacun des territoires, mais également**

notre attractivité nationale globale à l'égard des investisseurs de toutes origines.

Quelques exemples emblématiques : VEOLIA, GENERALI, CREDIT-AGRICOLE, BARCLAYS, ALSTOM, SNCF, EADS....

- **Les régions les plus riches (PIB/habitant)** sont celles qui, à nouveau, subissent le plus grand nombre de pertes d'emplois : Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, etc. Seules Rhône-Alpes et la Lorraine quittent le « Top 5 », auxquelles succèdent le Nord-Pas-de-Calais et les projets répartis sur plusieurs régions.....

....Néanmoins, rapporté à la **population active**, ce sont les régions les plus industrialisées qui souffrent le plus des pertes d'emplois : Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie.

- **Le nombre d'emplois détruits par projet** diminue de 21% (67 à 53%), ce, en raison de la très forte hausse des liquidations judiciaires de PME.

En termes de secteurs d'activités :

- **Le secteur de la construction** a subi la plus forte hausse de destructions d'emplois (+121%), quasi exclusivement dans les PME.
- **Les destructions d'emplois dans l'industrie** sont légèrement supérieures que dans les services, lesquels avaient très fortement augmentés entre 2011 et 2012 :
 - De nombreux secteurs industriels poursuivent leur mutation comme la pharmacie (GSK, BRISTOL-MYERS, JANSSEN), l'automobile (PSA, RENAULT) ou les transports (ALSTOM, EADS...). L'agro-alimentaire, pôle structurellement et historiquement fort, a subi de fortes pertes d'emplois, notamment dans le Grand Ouest.
 - Les services comme la banque de détail et les assurances sont également touchées par les restructurations : GENERALI, AVIVA, BARCLAYS, CREDIT-AGRICOLE.... le plus souvent en raison du développement de l'économie numérique.
- **Le secteur public** a moins perdu d'emplois, comparé aux années précédentes. Le rythme des restructurations (RGPP, Armées notamment) a été moins soutenu, ou, sont arrivées à leur terme.

Quatre raisons principales expliquent le ralentissement des destructions d'emplois en 2013

- **La forte hausse des destructions d'emplois entre 2011 et 2012 (+76%)** était exceptionnelle, et correspondait au pic de la crise.
- **Les destructions d'emplois dans les entreprises de moins de 10 salariés, qui ne sont pas comprises dans le champ de notre étude, ont fortement augmenté.**
- **Une part importante des projets de liquidations judiciaires a été annoncée en 2013, mais dont la réalisation n'est prévue qu'en 2014.**
- **La plupart des restructurations publiques (Armées, RGPP, REATE, etc.) amorcées en 2008-2009, sont arrivées à leur terme.**

2. DES CREATIONS D'EMPLOI EN BAISSSE, Y COMPRIS DANS LES ACTIVITES INNOVANTES

Les projets créateurs d'emplois ont diminué de 14% (1.096).
Le nombre de création d'emplois a diminué de 18% (53.614).

- Contrairement à 2012, les créations d'emplois diminuent et ne parviennent donc pas à compenser les destructions.
- C'est dans le secteur industriel, que la diminution est la plus forte avec seulement 16.643 nouveaux emplois (-39.5%). Le pourcentage des créations d'emplois dans les services est de 68%, contre 57% en 2012.
- La part des emplois publics augmente substantiellement, depuis l'annonce des créations de 60.000 nouveaux postes dans l'enseignement, prévus dans toutes les régions.
- Le nombre d'emplois programmés dans la R&D diminue fortement : 1.000 en 2013, contre 6.600 en 2012, ce qui menace potentiellement l'attractivité et l'innovation dans les territoires.

Au niveau régional :

- L'Ile-de-France est la région qui a créé le plus d'emplois en 2013 (24.535 emplois créés).
- Hors Ile-de-France, les quatre régions les plus créatrices en 2013 sont : Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes et Bretagne.
- Basse-Normandie et Picardie, qui avaient bénéficié de quelques projets d'envergure et ponctuels, ne figurent plus dans le Top 5.
- En 2013, à l'exception notable de Rhône-Alpes, ce sont les départements où se situent les capitales régionales, qui restent les plus créateurs d'emplois : Paris, Haute-Garonne, Loire-Atlantique et Nord par exemple.
- Les projets de création de sites chutent (44% à 33%) fortement, confirmant ainsi la primauté des projets endogènes et les menaces qui pèsent sur l'attractivité de la destination « France » auprès des investisseurs exogènes.
- La taille des projets créateurs d'emplois n'évolue pas significativement (48-51).

Les principales activités créatrices d'emplois en 2013 :

- Les projets liés aux activités de commerce connaissent la plus forte progression (1.831 à 8.364) en un an. La réalisation de grands projets de centres commerciaux sur l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille (Levallois, Paris XV°, LILLENIUM...) explique cette tendance.
- Le secteur de l'énergie bénéficie d'une forte croissance, grâce à l'ambition programme de GDF-Suez (6.000 embauches programmées).
- L'aéronautique arrive en tête des secteurs les plus créateurs, grâce aux importantes commandes des compagnies aériennes en 2012-2013, qui profiteront aux ensembleurs : SAFRAN (1.400), LATECOERE, AIRBUS (1.100)...
- La bonne santé de la filière aéronautique se traduira par la création d'emplois, au sein des SSII et des entreprises industrielles sous-traitantes, alors même que ces dernières ont subi d'importantes restructurations depuis une dizaine d'années. Les sous-traitants situés à proximité des ensembleurs et les plus innovants bénéficient du dynamisme de la filière.
- Les projets de relocalisation, bien que soutenus par les pouvoirs publics, ne

constituent pas, à ce jour, une tendance lourde (à peine 1% des créations d'emplois dans les entreprises de plus de 10 salariés).

- Quelques projets d'envergure offrent des potentialités de création de plus de 500 emplois, répartis sur l'ensemble du territoire :
 - SSII : LOGICA (600), ATOS (500)
 - Immobilier : Optim'Home (1 200), ORPEA (1 200), Guy-Hoquet (600)
 - Tourisme : Club Med (1.600)
 - Aéronautique : SAFRAN (1.400), AIRBUS (1.100)
- Le secteur public bénéficiera des créations de postes dans l'Enseignement (60.000) et Pôle-Emploi (2.000) répartis sur l'ensemble du territoire français.
- Les grands groupes ont fait part de projets de développement... mais davantage à l'international (SANOFI, LAFARGE, SOLVAY, L'OREAL...). Ces groupes réalisent en effet plus de 80% de leurs chiffres d'affaires hors de France, se rapprochant ainsi de plus en plus des marchés offrant les perspectives de croissance les plus élevées.

Les investissements étrangers :

- L'Allemagne reste le deuxième investisseur direct créateur d'emploi en France, derrière les États-Unis et devant l'Italie. Les investissements allemands ont représenté l'an dernier 15 % de l'ensemble des projets d'investissement en France.
- Le nombre de projets étrangers (IDE : investissements directs étrangers) est en diminution depuis 2009. Les groupes étrangers favorisent, soit les investissements sur sites existants, soit les implantations dans les marchés émergents.
- Quelques exemples de projets emblématiques en 2013 : CLAAS Tractor (Allemagne – 235 emplois), DOUBLE-A (Thaïlande – 150), AMAZON (USA – 500 emplois), KUBOTA (Japon - 150 emplois), EUROPEAN GAS LTD (UK – 500 emplois)....

Focus régionaux emblématiques :

- **Bretagne** : la Bretagne est fortement menacée par les restructurations dans l'agro-alimentaire et dans quelques secteurs industriels (automobile à Rennes). Pour autant, la Bretagne parvient à maintenir un réel dynamisme aussi bien dans l'industrie : IAA (Le-Duff en Ille-et-Vilaine : 1.000 emplois), que les activités de services innovants : TIC (820 emplois dans le Finistère).
- **Midi-Pyrénées** : la région bénéficie des commandes récentes de grands ensembliers (SAFRAN, AIRBUS, DAHER, SOGECALIR...), mais ce dynamisme profite majoritairement à la métropole de Toulouse. L'enjeu est de maintenir son attractivité et de favoriser la diversification de ses entreprises sous-traitantes les plus innovantes.
- **Alsace** : ce sont les investissements étrangers, notamment allemands, qui contribuent fortement au dynamisme de la région. Après avoir fortement subi des pertes d'emplois dans l'administration, l'Alsace bénéficie du dynamisme d'entreprises allemandes, notamment les ETI (Wanzl, Hartmann...).
- **Quart-Nord-Est** : comme en 2012, le quart Nord Est ne parvient pas à se hisser au niveau des 5 ou 10 régions les plus créatrices d'emplois. C'est le territoire français le plus menacé, en dépit de quelques projets ou secteurs en développement : Viticulture (Marne et Aisne), Automobile (Moselle : SMART), Energies (Moselle : European Gas Ltd).

3. L'ENJEU DE LA STRUCTURATION DES FILIERES : UN CRITERE DISCRIMINANT ?

En 2013, le classement des 10 premières régions est globalement similaire à celui établi en 2011 et 2012. Il confirme trois tendances :

- Les régions les plus riches sont celles qui, mécaniquement, subissent le plus grand nombre de pertes d'emplois : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais, etc.
- Les régions les plus industrialisées souffrent davantage de la crise : Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie.
- Les régions les plus créatrices d'emplois sont : Ile-de-France, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Bretagne.

Le défi des territoires est de constituer des offres d'implantation ou « destinations » les plus attractives, non seulement pour les projets d'implantation créateurs d'emplois, mais également pour les projets de maintien de l'emploi. A ce titre, nous pouvons citer le projet de relocalisation d'un groupe verrier dans le Nord de la France, qui a choisi son site dans la *Glass-Valley* pour réaliser son projet de modernisation, lequel était en concurrence avec d'autres sites basés à l'étranger.

La corrélation entre taux de chômage et niveau de structuration confirme, que les territoires bénéficiant de pôles d'excellence fortement structurés, bénéficient d'un taux de chômage plus bas que la moyenne nationale, voire régionale.

Enfin, la répartition des emplois liés à l'innovation (R&D) est significative et constitue un enjeu pour les territoires dans les prochaines années. En effet, à ce jour, l'Ile-de-France représente 70% des emplois de R&D français. Or, compte tenu de la désindustrialisation croissante de la région francilienne, ce sont les régions, qui doivent désormais prendre le relais de l'Ile-de-France, notamment en matière de R&D industrielle. A ce jour, PACA, Rhône-Alpes bénéficient d'un taux de R&D élevé, suivi de près par Midi-Pyrénées, qui, grâce aux activités aéronautiques et spatiales, bénéficie d'un taux de R&D de plus en plus élevé.

4. CONCLUSION

- Le projet type en matière de création d'emplois serait le suivant :

Une entreprise de services « B to B » en développement, localisée dans l'ouest parisien ou la Haute-Garonne avec un programme de création de 1 à 9 emplois, travaillant dans le domaine ou pour le compte de donneurs d'ordres, dans l'Aéronautique ou les Energies (électricité – gaz).

- Le projet type en matière de destruction d'emplois serait le suivant :

Une entreprise de services « B to B », localisée dans l'ouest parisien ou en Seine-Maritime, avec un programme de réduction d'effectifs de 50 à 100 emplois, travaillant dans l'industrie automobile ou l'agro-alimentaire.

A propos de F/I/E/

Le groupe France Industrie et Emploi est un cabinet de conseil en ressources humaines et en marketing des territoires qui se décline en cinq pôles d'activités : F/I/E/ Stratégie Sociale - F/I/E/ Communication – F/I/E/ Carrière - F/I/E/ Gestion des risques - F/I/E/ Revitalisation.

F/I/E/ intervient auprès de grands groupes dans la définition et la conduite de leur «stratégie sociale» et auprès des décideurs publics qui ont en charge le développement économique des territoires.

A propos de Kurt Salmon

Kurt Salmon est un cabinet de conseil en transformation des entreprises. La vocation des 1400 consultants de Kurt Salmon est d'apporter aux dirigeants des entreprises le conseil et les idées originales qui ont un impact direct et concret sur la réussite de leurs projets et, en particulier, sur leurs projets de transformation. Kurt Salmon accompagne les dirigeants dans l'exploration de nouvelles voies pour les entreprises. Nos équipes de conseil interviennent à leurs côtés pour mieux comprendre les attentes du marché, pour les aider à discerner les facteurs d'évolution de leur secteur d'activité et à trouver la différenciation compétitive qui leur permettra d'exprimer leur leadership.

www.groupe-fie.com
www.kurtsalmon.com

Contacts presse

Albera Conseil – 01 48 24 04 50

Bertrand de Tilleul – bdetilleul@alberaconseil.fr

Ludivine Moles – lmoles@alberaconseil.fr